

Edition : 17 aout 2024 P.16  
 Famille du média : Médias spécialisés  
 grand public  
 Périodicité : Hebdomadaire  
 Audience : 318000  
 Sujet du média : Banques-Finance



Journaliste : -  
 Nombre de mots : 366

# PLACEMENTS

## LA BOÎTE À OUTILS DES PLACEMENTS

### ASSURANCE-VIE MULTISUPPORTS

Pour optimiser son assurance-vie, il ne faut pas se contenter d'un contrat en euros, car les rendements ne sont pas encore très compétitifs (lire page précédente), pour peu que l'on soit prêt à prendre modestement des risques. Pour aller chercher de la rentabilité, il est nécessaire d'en passer par les contrats d'assurance-vie dits « multi-supports », qui proposent une poche sécurisée en fonds en euros et une poche de supports sans garantie du capital (les unités de compte, UC), mais plus rémunérateurs. Il existe plusieurs types d'UC : les actions, les parts de placement collectif (fonds ou organismes de placement collectif), mais aussi de l'immobilier (SCPI, SCI, foncières cotées, etc.). Les contrats multisupports proposent différents types de gestion, au choix de l'investisseur : déléguée (ou « sous mandat », l'épargnant ne s'occupe de rien), conseillée (l'assuré gère seul son contrat, mais reçoit quelques conseils du gérant), libre (l'épargnant gère tout).

La gestion profilée s'est développée ces dernières années. En pratique, l'épargnant répond à un questionnaire sur les risques qu'il est prêt à prendre, ses connaissances financières, son âge, ses objectifs, puis la compagnie lui suggère d'opter pour un profil prudent, équilibré ou dynamique. Là encore, tous les contrats ne se valent pas. Il faut aussi faire attention aux frais prélevés, pas toujours justifiés (des frais de versement supérieurs à 1% sont rédhibitoires). Banques, assurances, conseillers en gestion de patrimoine proposent des assurances-vie multisupports. Mais les meilleurs contrats sont très souvent commercialisés par les acteurs Internet. Chez ces derniers, cinq contrats se sont distingués, selon notre précédente enquête (lire n° 2632) : Croissance Avenir, commercialisé par Epargnissimo et assuré par Suravenir ; Meilleurtaux Placement Vie (Meilleurtaux/Suravenir) ; Bourse Direct Horizon (Bourse Direct/Generali) ; NetLife 2 (Epargnissimo/Spirica-UAF) ; Placement-direct Essentiel (Placement-direct.fr/Generali).

### PLAN D'ÉPARGNE RETRAITE

Le plan d'épargne retraite (PER) est l'autre placement à privilégier à moyen et long termes. Comme son nom l'indique, il sert à thésauriser pour vos vieux jours : la sortie, en capital et/ou en rente, n'a lieu qu'à la retraite, même si les conditions de déblocage anticipé ont été assouplies, notamment pour l'achat d'une résidence principale. N'y versez donc pas des sommes dont vous pourriez avoir besoin avant. Son premier avantage est de vous faire bénéficier d'une déduction fiscale intéressante : 100 % des versements sont déductibles de votre revenu imposable, sous certains plafonds assez élevés. Depuis son lancement fin 2019, il connaît un franc succès et de nombreux produits ont vu le jour. Deux contrats arrivaient en tête de nos classements (n° 2618) : **Ampli**-PER Liberté (Ampli), un contrat simple réservé aux travailleurs non salariés, et PER L'ignage d'Oradéa, un produit pour des investisseurs plus dynamiques.